

Fiche signalétique

ID de la fiche
signalétique : SK-159E

*** Section 1 – Identification du produit chimique et de l'entreprise ***

Nom du produit : Stoko Spray^{MD} SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

Utilisation du produit : Nettoyant pour sièges de toilettes

Renseignements sur l'entreprise

Evonik Corporation
2401 Doyle Street
Greensboro, NC 27406

N° de téléphone : N° d'information générale : 800 242-2271

N° d'urgence : 800 424-9300 CHEMTREC (Amérique du Nord)
N° d'urgence : 703 527-3887 CHEMTREC (International, appel à frais virés)

Remarques générales

Les numéros de téléphone d'urgence ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgences chimiques telles que déversement, fuite, exposition ou accident avec le produit. Toute question non urgente doit être adressée au numéro gratuit d'information générale donné ci-dessus.

*** Section 2 – Identification des dangers ***

Aperçu relatif aux urgences

Ce produit de consommation est un liquide inflammable. Vendu en petits contenants en plastique souple de 300 ml. Son point d'éclair se situe à ~24 °C (75 °F). Les employeurs doivent informer les employés des dangers de ce produit et leur fournir une formation sur les procédures de manipulation sécuritaires.

Effets possibles sur la santé : Yeux

Peut entraîner une irritation des yeux.

Effets possibles sur la santé : Peau

Peut irriter la peau.

Effets possibles sur la santé : Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Effets possibles sur la santé : Inhalation

L'inhalation n'est pas dangereuse dans des conditions d'utilisation normales.

Classifications HMIS : Santé : 1 Incendie : 3 Réactivité : 0 Prot. indiv. : B

Degré de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave * = Danger chronique

*** Section 3 – Composition/Renseignements sur les ingrédients ***

N° CAS	Ingrédient
64-17-5	Alcool éthylique
67-56-1	Alcool méthylique

Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

ID de la fiche signalétique : SK-159E

Renseignements sur les ingrédients/Renseignements sur les ingrédients non dangereux

Ce produit est un produit de consommation. Il n'est donc pas assujéti aux exigences de l'OSHA (communication des dangers), de l'EPA (déclarations TSCA) et du SIMDUT (Canada) en matière d'étiquettes et de fiches signalétiques, mais les dispositions relatives à l'éducation des employés s'appliquent. Cependant, il n'est pas exempté des critères de déclaration IUR de l'EPA TSCA. Les employeurs doivent informer les employés des dangers de ce produit et leur fournir une formation sur les procédures de manipulation sécuritaires Voir l'étiquette du contenant pour une manipulation et une utilisation appropriées de ce produit. Les ingrédients sont listés par ordre de concentration décroissante sur l'étiquette du contenant. Pour les risques au travail selon l'OSHA, consulter, lire et comprendre les fiches signalétiques des ingrédients avant la fabrication.

Tous les ingrédients figurent sur la liste TSCA 40CFR700.

*** Section 4 – Mesures de premiers soins ***

Premiers soins : Yeux

Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas se frotter les yeux. Si la sensation gênante persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : Peau

Aucune. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.

Premiers soins : Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Si la matière est avalée, consulter un médecin ou obtenir des conseils médicaux.

Premiers soins : Inhalation

En cas d'inhalation, emmener la personne affectée à l'air libre.

Premiers soins : Remarques à l'intention du médecin

Le produit contient de l'alcool dénaturé.

*** Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie ***

Risques généraux d'incendie

Ce produit est inflammable.

Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) : Non déterminée

Limite inférieure d'inflammabilité (LII) : Non déterminée

Méthode employée : Pensky-Marten en vase clos

Point d'éclair : 24 °C (75,2 °F)

Classification d'inflammabilité :

Auto-inflammation : Non déterminée

Produits de combustion dangereux

Lors de la décomposition thermique, des oxydes de carbone et de l'azote peuvent se former.

Procédé d'extinction

La mousse et le dioxyde de carbone sont les plus efficaces.

Équipement/instructions de lutte contre l'incendie

Les pompiers doivent porter des masques respiratoires intégraux autonomes et des vêtements de protection imperméables.

Classifications NFPA :

Santé : 1

Incendie : 3

Réactivité : 0 **Autre :** B

Degré de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

ID de la fiche signalétique : SK-159E

*** Section 6 – Mesures en cas de déversement accidentel ***

Procédures de confinement

Pour les petits déversements : Utiliser des absorbants secs inertes. Éliminer toute source d'inflammation.

Procédures de nettoyage

Ramasser l'absorbant avec le produit, et placer le tout dans un contenant approprié pour une mise au rebut conforme avec toutes les réglementations de gestion des déchets locales, étatiques et fédérales.

Procédures d'évacuation

Non applicable à un distributeur de produit de 300 ml.

Procédures spéciales

Aucun.

*** Section 7 – Manipulation et entreposage ***

Procédures de manipulation

Manipuler comme un produit irritant pour la peau et les yeux. Garder hors de la portée des enfants. Garder les contenants bien fermés. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Procédures d'entreposage

Les contenants ouverts doivent être refermés correctement et maintenus debout afin de prévenir toute fuite. Ne pas entreposer à proximité de sources d'inflammation.

*** Section 8 – Contrôles d'exposition/Protection individuelle ***

A : Limites d'exposition des ingrédients du produit

Alcool éthylique (64-17-5)

OSHA :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA
ACGIH :	1 000 ppm TWA

Alcool méthylique (67-56-1)

OSHA :	200 ppm TWA; 260 mg/m3 TWA
ACGIH :	200 ppm TWA

B : Limites d'exposition aux produits chimiques qui peuvent se dégager durant le traitement

Alcool éthylique (64-17-5)

ACGIH :	1 000 ppm TWA
OSHA :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA
NIOSH :	1 000 ppm TWA; 1 900 mg/m3 TWA

Contrôles techniques

Produit de consommation. Pas nécessaire.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle : Yeux/visage

Éviter tout contact avec les yeux.

Équipement de protection individuelle : Peau

Éviter le contact avec la peau.

Équipement de protection individuelle : Respiratoire

Aucun.

Équipement de protection individuelle : Général

Respecter des précautions raisonnables de sécurité et s'acquitter correctement des tâches ménagères.

Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

ID de la fiche signalétique : SK-159E

*** Section 9 – Propriétés physiques et chimiques ***

Aspect : Incolore	Odeur : Parfum
État physique : Liquide	pH : 6.0-8.0
Pression de vapeur : Non établi.	Densité de vapeur : Non établi.
Point d'ébullition : > 78 °C (> 172 °F)	Point de fusion : Sans objet
Solubilité (H2O) : très soluble	Gravité spécifique : Sans objet
Pourcentage de volatilité : 30 à 40 %	Point d'éclair : 24 °C (74,2 °F)

*** Section 10 – Renseignements sur la stabilité et la réactivité chimiques ***

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'application usuelles.

Stabilité chimique : Conditions à éviter

Source d'inflammation.

Incompatibilité

Aucune identifiée

Produits de décomposition dangereux

Aucune identifiée

Polymérisation dangereuse

Nulle polymérisation dangereuse ne se produira.

*** Section 11 – Renseignements toxicologiques ***

Toxicité aiguë et chronique

A : Renseignements généraux sur le produit

Manipuler comme un produit irritant pour la peau et les yeux.

B : Toxicité aiguë des ingrédients du produit – DL50/CL50

Alcool éthylique (64-17-5)

DL50 :	Inhalation CL50 chez le rat : 124,7 mg/L/4h; DL50 par voie orale chez le rat : 1 501 mg/kg
--------	--

Alcool méthylique (67-56-1)

DL50 :	Inhalation CL50 chez le rat : 83,2 mg/L/4 h; CL50 en inhalation chez le rat : 64 000 ppm/4 h; DL50 par voie orale chez le rat : 5 628 mg/kg; DL50 par voie dermique chez le lapin : 15 800 mg/kg
--------	--

Cancérogénicité

Cancérogénicité des ingrédients du produit

Alcool éthylique (64-17-5)

ACGIH :	A4 - Non classable comme cancérigène pour l'homme
---------	---

Autres renseignements toxicologiques

Aucun.

Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

ID de la fiche signalétique : SK-159E

*** Section 12 – Renseignements écologiques ***

Écotoxicité

A : Renseignements généraux sur le produit

Aucune incidence écologique attendue dans le cadre d'une utilisation normale.

B : Analyse des ingrédients du produit - Écotoxicité - Toxicité aquatique

Alcool éthylique (64-17-5)

CL50 à 96 h *Oncorhynchus mykiss* : 12 900 mg/L [renouvellement continu] (30 jours); CL50 à 96 h

Pimephales promelas : 14,2 mg/L

Alcool méthylique (67-56-1)

CL50 à 96 h *Pimephales promelas* : 29 400 mg/L [renouvellement continu] (28 jours); CL50 à 96 h

Oncorhynchus mykiss : 13 mg/L (alevin)

Devenir dans l'environnement

Pas de renseignements disponibles.

*** Section 13 – Considérations concernant la mise au rebut ***

Numéro de déchet et descriptions de l'EPA des É.-U.

A : Renseignements généraux sur le produit

Les déchets doivent être testés à l'aide des méthodes décrites dans la norme 40 CFR, Partie 261, pour déterminer s'ils sont conformes aux définitions applicables des déchets dangereux.

B : Numéros de déchet des ingrédients

Alcool méthylique (67-56-1)

RCRA :	numéro de déchet U154 (déchet inflammable)
--------	--

Instructions pour la mise au rebut

Mettre les contenants vides au rebut conformément à toutes les réglementations environnementales étatiques et fédérales. Mettre les déchets du produit au rebut selon les réglementations environnementales locales, étatiques, fédérales et provinciales.

*** Section 14 – Renseignements sur le transport ***

Ministère des Transports des É.-U. (DOT)

Produit de consommation. Non assujéti aux réglementations D.O.T., à condition que le volume de chaque emballage ne dépasse pas cinq (5) litres.

Ce produit peut être classé en tant que bien de consommation ORM-D

IATA

En cas de transport aérien, cette classification DOT ORM-D ne s'applique pas et le produit doit être expédié en tant que matière inflammable. Ses renseignements pour l'expédition sont les suivants :

Nom d'expédition : Alcool éthylique, solution

N° UN/NA : 1170 Classe de risques : 3 Groupe d'emballage : III

Étiquette(s) requise(s) : Inflammable

IMDG

UN 1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, groupe d'emballage III

Fiche signalétique

Nom du produit : Stoko Spray SureSeat nettoyant pour sièges de toilettes

ID de la fiche signalétique : SK-159E

Canada :

Non assujetti à la réglementation TMD

*** Section 15 – Renseignements réglementaires ***

Réglementation fédérale américaine

A : Renseignements généraux sur le produit

Le produit est conditionné et expédié par le fabricant dans des contenants en plastique de 300 ml. Tous les composants figurent sur la liste TSCA.

B : Clean Air Act

Ingrédient	CAS	HAPS
Alcool méthylique	67-56-1	Oui

C : Analyse des ingrédients

Alcool méthylique (67-56-1)

Section 313 :	Concentration de minimis : 1 %
Quantité à déclarer :	Quant. finale à décl. 2 270 kg; Quant. finale à décl. 5 000 lb

Réglementation étatique

A : Renseignements généraux sur le produit

Aucune identifiée

B : Analyse des ingrédients – État

Les ingrédients suivants apparaissent sur au moins une liste des substances dangereuses des états suivants :

Ingrédient	N° CAS	CA	FL	MA	MN	NJ	PA
Alcool éthylique	64-17-5	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Alcool méthylique	67-56-1	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

L'énoncé ou les énoncés suivants sont fournis en vertu de la loi de 1986 California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65) :

MISE EN GARDE! Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'État de Californie pour ses effets sur la reproduction/le développement.

Analyse des ingrédients - LDI SIMDUT

Les ingrédients suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la loi canadienne sur les produits dangereux :

Ingrédient	N° CAS	Concentration minimale
Alcool éthylique	64-17-5	0,1 %
Alcool méthylique	67-56-1	1 %

Analyse des ingrédients – Inventaire

Ingrédient	N° CAS	TSCA	CAN	UE
Alcool éthylique	64-17-5	Oui	LIS	EINECS
Alcool méthylique	67-56-1	Oui	LIS	EINECS

Fiche signalétique

ID de la fiche
signalétique : SK-159E

* * * Section 16 – Autres renseignements * * *

Autres renseignements

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance à la date de cette publication. Les renseignements fournis sont conçus seulement à titre indicatif pour correctement manipuler, utiliser, traiter, entreposer, transporter, mettre au rebut et libérer le produit et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces renseignements sont relatifs seulement au produit spécifiquement désigné et ne sont peut-être pas appropriés si le produit est utilisé en association avec d'autres éléments ou pour tout processus qui ne serait pas spécifié dans le texte.

Historique de la fiche signalétique

Cette fiche est une fiche signalétique récemment révisée. Les sections 2 et 3 ont été révisées afin de prendre en compte les normes ANSI en matière de format proposées en 2004 pour une mise en œuvre en 2007.
27/01/2009 Révisée sans changement.

Personne ressource : Agent chargé de l'observation des normes de sécurité des produits

Téléphone de la personne ressource : 800 242-2271

Fin de la fiche signalétique n° : SK-159E